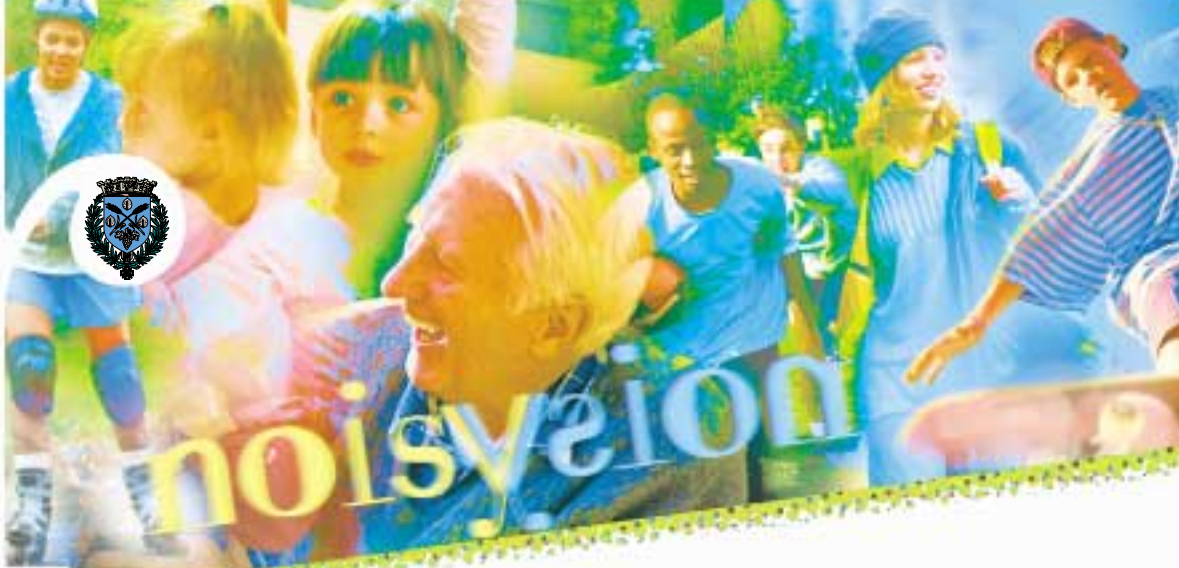


n°03 > septembre 2003

# Miroir



**NOISY-LE-SEC**  
informations municipales



**Inauguration  
du gymnase  
Marcel-Gentilini p. 12**



**Du neuf  
dans les écoles  
p. 15**



**Fleuris et primés  
p. 16**

**Du samedi 13 sept.  
au samedi 8 nov.**

### Exposition

**Fabien Lerat présente** à La Galerie « Lonely present objects », une exposition d'œuvres réalisées de 1989 à 2003.

**Mercredi 17 et  
samedi 20 sept.**

### Cinéma

**Ciné-goûter** à l'issue de la projection du film *Les temps modernes*, de Charlie Chaplin, à 14 h 30, au cinéma *Le Trianon*.

**Samedi 20 sept.**

### Cinéma

**La Fiesta de la rentrée** au *Trianon* : à 19 heures, présentation en avant-première de *Niki et Flo*, précédée de surprises et suivie d'un buffet. Puis, à 21 h 15, en sortie nationale, projection de *Depuis qu'Otar est parti*, suivie d'une rencontre avec l'équipe du film.

**Samedi 20 et  
dimanche 21 Sept.**

### Les journées du Patrimoine

**Le Trianon fête ses 50 ans !** Visites commentées de la salle et des coulisses, samedi 20 à 11 heures et dimanche 21 à 13 heures, suivies de la présentation d'un film sur l'histoire du cinéma.

**Jeudi 25 sept.**

### Conseil municipal

Conseil municipal à **20 h 45, salle des mariages**, en mairie.

**Samedi 27 et  
dimanche 28 sept.**

### Chanson pur jus

**Spectacle d'ouverture de la saison théâtrale 2003-2004**, par le groupe « Entre 2 caisses », samedi 27 à 20 h 30, dimanche 28 à 17 heures, au Théâtre des Bergeries.

**Samedi 4 et  
dimanche 5 oct.**

### Inauguration

Inauguration du **gymnase Marcel-Gentilini**



**Le Miroir de Noisy n° 03**  
Magazine d'informations municipales  
Édité par la ville de Noisy-le-Sec

Directeur de publication : Nicole Rivoire • Rédacteur en chef : Marie-Alix Bourgeois • Rédaction : Michèle Borau, Pascale Fournier, Sylvie Speker, Évelyne Brochard • Photos : Albert Bourse et le service communication • Conception - Réalisation : Totemis • Maquette : Stanislav Valtchev • Photogravure et impression : Imprimerie du Roule

Numéro tiré à 20 000 exemplaires • Commission paritaire en cours

Mairie de Noisy-le-Sec - Place du Maréchal-Foch 93134 NOISY-LE-SEC cedex  
Téléphone : 01 49 42 66 00 • Télécopie : 01 49 42 66 92 • <http://www.noisylesec.fr>

## le mot du maire



### Pour la plupart d'entre vous, le temps des vacances est fini et il faut préparer la rentrée.

Rentrée pour les enfants, petits et grands, avec dans les maternelles quelques changements : extension des locaux à l'école Léo-Lagrange par la mise en place d'Algéco, rénovation des peintures dans les salles de classe des écoles, etc. Nos chers bambins rentreront dans des locaux bien plus agréables aux couleurs vives et chaudes qui éveilleront leurs sens et leur créativité, leur bien-être étant très largement privilégié.

Rentrée pour les plus grands, qui pourra se faire sous le signe des loisirs avec l'ensemble des prestations et propositions des diverses associations sportives et culturelles de la ville, prêtes à les accueillir.

Rentrée culturelle avec le Théâtre des Bergeries qui lance sa saison 2003/2004, le cinéma *Le Trianon* qui vous ouvre ses portes pour une nouvelle programmation cinématographique, et fête cette année ses 50 ans, La Galerie qui vous propose pour clôturer l'année 2003 l'exposition de Fabien Lerat, la médiathèque qui permettra à chacun d'entre vous de lire les romans et bandes dessinées de son choix, d'écouter ses chansons préférées, de découvrir de nouveaux auteurs, et de voir de nouveaux et anciens films. Toutes ces structures culturelles vous convient aussi, tout au long de l'année, à des soirées thématiques ou de rencontres et de discussions avec des auteurs, des metteurs en scène et divers artistes.

La municipalité s'investit largement dans ces équipements culturels et sportifs afin que tous les Noiséens puissent y avoir accès. Nous allons ainsi bientôt inaugurer notre nouveau gymnase au Londeau. Il portera le nom de Marcel-Gentilini, grande figure noiséenne qui nous a quitté en mai 1996. Vous y êtes tous invités et pourrez ainsi découvrir cette nouvelle structure.

Pour le quartier du Petit Noisy, de nouvelles études sont en cours et les habitants pourront bientôt se prononcer sur l'avenir de leur quartier sur le plan économique, social, environnemental, etc. Nos élus s'y investissent afin d'améliorer et d'accompagner au mieux le développement et la restructuration de ce quartier, suite à l'arrivée du tramway à la gare. Après une longue période de perturbations et de nuisances dues au chantier, les habitants auront bien mérité que l'on se préoccupe de leur avenir avec une attention particulière.

Cet été, les très fortes chaleurs qu'a subi notre pays ont eu des conséquences dramatiques, incendies dans le midi et augmentation très importante des décès des personnes âgées dans notre région. Il faut savoir tirer des leçons de ce que nous avons vécu cet été afin d'organiser la prévention et les moyens à mettre en œuvre dans de telles circonstances. Mais n'oublions pas la solidarité et l'attention que chacun de nous doit porter à son voisin ou à la personne âgée vivant seule. C'est un devoir et une exigence qui doivent animer chacun d'entre nous.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le service Espaces verts pour son travail d'embellissement de notre ville et aussi les Noiséens qui ont participé au fleurissement et dont certains ont été primés par le concours communal. Nous espérons que ces initiatives individuelles s'amplifieront au fil des années pour redonner à notre ville un visage attrayant et chaleureux.

À tous, nous souhaitons une bonne rentrée. Sachez que nous travaillons activement à l'amélioration de votre quotidien.

Amicalement à tous,

Nicole RIVOIRE, Maire de Noisy-le-Sec

2

agenda

3

mot du Maire  
sommaire

4

ça s'est passé  
à Noisy

Ouverture, fermeture,  
un point sur la rentrée des  
petits écoliers noiséens  
Les tout-petits font la fête  
14 juillet  
Noisy, lieu de tournage

6

vie municipale

Retraités : sorties d'automne  
Permanences des élus  
Le Petit Noisy, un quartier  
qui bouge !  
Liaison express  
Charles-de-Gaulle

10

sortir à Noisy

Une rentrée branchée  
Sculpture à géographie  
humaine  
Nouvelle saison théâtrale  
Au Trianon

12

sport

Un nouvel équipement  
sportif à Noisy :  
le gymnase Marcel-Gentilini  
Entraînement,  
courses et médailles  
Le palmarès de la Vigilante

13

initiatives

Noisy-le-Sec,  
une ville pour les jeunes !  
Danse hip-hop

14

entreprendre

À votre service  
Association « Entraide  
à tous, petits et grands »

15

environnement

Boulevard Gambetta  
Du neuf dans les écoles  
Faites un geste pour  
l'environnement, triez  
Fleuris et primés

17

Noisy au quotidien

Rappel de la réglementation  
des congés de maternité  
et de paternité  
La rentrée, c'est le moment  
de lire en liberté  
Distribution de dictionnaires  
dans les écoles.  
Infirmières et pharmacies  
de garde  
État civil

19

petites annonces



c'est la

# rentrée !

*Ouverture, fermeture, un point sur la rentrée des petits écoliers noiséens*

**E**n maternelle, deux nouvelles classes ouvriront leurs portes à l'école Léo-Lagrange pour accueillir les enfants nés en 2000. En centre ville, les effectifs augmentent, le service enseignement, avec l'ensemble des partenaires, a dû revoir la carte scolaire afin de pouvoir scolariser les enfants de 3 ans avec des glissements de secteurs ; il a été tenu compte du lieu d'habitation, de l'accueil des fratries, mais aussi de la continuité entre maternelle et primaire. Cette carte scolaire provisoire fera l'objet d'une étude avec l'ensemble des partenaires : Inspection académique, élus municipaux, directions d'écoles, syndicats d'enseignants et associations de parents d'élèves, pour la rentrée 2003/2004.

En attendant, deux Algéco aménagés et équipés de sanitaires seront installés dans la cour de l'école primaire Léo-Lagrange. Les équipes pédagogiques de ces deux structures ont travaillé ensemble pour mettre au point une nouvelle organisation. La grande section de maternelle intégrera l'école primaire réaménagée. La restauration scolaire, un moment important, n'a pas été oubliée : les grands de maternelle prendront leur déjeuner en même temps que les CP, dans les locaux de la primaire ; une façon de se préparer à l'entrée de la grande école.

Enfin, pour faciliter l'accès de l'établissement et limiter les déplacements des familles, une entrée sera possible à partir de l'avenue de Bobigny, à côté du gymnase.



### 1 EN PRIMAIRE

Cette année, les effectifs sont moins importants et cela se traduit par trois fermetures de classes, dont deux définitives à l'école Cottereau et à l'école Langevin. Quant à l'école Boissière, la décision sera prise à la rentrée au vu des effectifs.

### 2 UN SELF À LANGEVIN

Au programme des nouveautés de la rentrée 2003/2004, les écoliers de Langevin découvriront un self flambant neuf et les joies du plateau.

### 3 LES NOUVEAUX

Noisy accueille de nouvelles directrices  
 École primaire Langevin : mademoiselle Barbara Rozen  
 École maternelle Bayard : madame Pedenon, actuellement enseignante dans cet établissement, assurera l'intérim de direction, de novembre 2003 à juin 2004.  
 École maternelle Boissière : madame Chenal  
 École maternelle Apollinaire : mademoiselle Isabelle Fournier



### 4-5 LES TOUT-PETITS FONT LA FÊTE

**La crèche et la halte-jeux des Découvertes ont invité les enfants et les parents à de petites fêtes avant les vacances d'été.**

À la crèche, c'est dans le jardin attenant qu'avait été dressé le buffet, concocté par le cuisinier et complété par les parents. Et, comme la date choisie était la veille de la fête de la musique, c'est en musique que le goûter s'est déroulé. Chantal Grosleziat, animatrice de l'association « Musique en herbe », a fait chanter les bébés, leurs parents et le personnel. Les talents se sont révélés au détour d'une berceuse ou de refrains d'enfance. La halte-jeux avait donné rendez-vous aux parents et à la centaine d'enfants qui ont fréquenté l'équipement tout au long de l'année, au centre Gérard-Philippe pour un goûter spectacle, « Le bal des pitchounes ». Rondes, chansons, animations, jeux et un petit goûter pour finir l'année, avant de se retrouver en septembre et, pour les plus grands, d'étréner leur premier petit cartable d'écolier.

### LA 31<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE À NOISY

La ville ne sera plus rattachée à la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Éducation nationale. Dès septembre, Noisy-le-Sec aura sa propre circonscription : la 31<sup>e</sup>. Elle sera dirigée par M. Mittet, l'inspecteur. Inspection de l'Éducation nationale : 140, rue de la Fontaine, 93130 Noisy-le-Sec.

## Ça s'est passé à Noisy

### 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 14 JUILLET

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13, apéritif concert pour les retraités le 14, deux façons de célébrer la fête nationale.

La fête nationale s'est déroulée avec la traditionnelle distribution de lampions au rond-point des Petits-Noyers, le dimanche 13 juillet à la nuit tombante. En procession, au son de la parade musicale de Cambrai, les Noiséens, petits et grands, se sont dirigés par les rues de la ville jusqu'au stade Huvier. À la nuit noire, le spectacle pyrotechnique sur les œuvres de Berlioz a commencé : les belles bleues, les belles blanches et les belles rouges ont embrasé le ciel.

Le lendemain, lundi 14 juillet, à l'heure de l'apéritif, les retraités se sont assis sous les platanes de l'école Cottureau pour passer un agréable moment à l'ombre, en buvant une boisson fraîche. M<sup>me</sup> Nicole RIVOIRE, maire de Noisy-le-Sec, est venue leur souhaiter la bienvenue : « Je profite de l'occasion de m'adresser à vous pour vous annoncer que, dès la rentrée, nous allons mettre en place des séances spéciales pour vous au Trianon. Je sais aussi que vous attendez tous la mise en place de repas ou de thés dansants : nous y travaillons ! » Les plus courageux ont osé, malgré la canicule, esquiser un pas de danse, entraînés par le rythme de l'orchestre de Chelles qui ne ménageait pas sa peine, ni son humour en interprétant *Chantons sous la pluie*.



6



7



8



9



10



11



12



13

### 12 - 13 NOISY, LIEU DE TOURNAGE

**Une deuxième vie pour la charcuterie de la rue Saint-Denis, qui devient, pour deux jours, un lieu de tournage.**

Aujourd'hui fermée, elle a servi de décor pour l'une des scènes du premier long métrage d'Augustin Burger *Avant l'oubli*, avec, comme principaux interprètes, Nieve De Medina, Sami Bouajila et Marcel Amont, et dont l'histoire se déroule à Marseille en 1957.

Une occasion pour les habitants de la rue de voir l'envers du décor. Sur place, une importante équipe technique : régisseur, électriciens, chef opérateur et maquilleurs, tous ont accepté d'échanger, entre deux prises, quelques paroles avec les riverains étonnés par l'importance des moyens techniques déployés. Le public a joué le jeu, même les plus petits ont compris ce que signifiait le mot « *silence* ». Les habitants attendent avec impatience de retrouver la charcuterie de la rue Saint-Denis sur les écrans. *Avant l'oubli*, le film, raconte l'histoire de Jeanne, une jeune Espagnole qui fuit le régime de Franco à la fin des années 30. Mère de famille, elle vit une vie paisible, jusqu'au jour où elle rencontre un activiste du FLN qui la sollicite pour faire passer des tracts aux travailleurs algériens, au sein de son usine. Elle s'engage, multiplie les rencontres avec Ali et c'est la naissance d'une passion. *Avant l'oubli* sortira dans les salles durant le 2<sup>e</sup> semestre 2004.



## Retraités : sorties d'automne

*Balades en automne du 13 au 24 octobre, des sorties variées pendant le dernier trimestre 2003 : un programme dynamique concocté par le Centre communal d'action sociale.*



**D**e la fête des vendanges à Paris au suivi d'un procès au palais de justice, en passant par un après-midi cabaret sur les traces de Mistinguett, chacun pourra trouver sortie à son goût de septembre à décembre. Une plaquette descriptive a été envoyée par courrier à l'ensemble des intéressés.

Mais le grand rendez-vous reste la Semaine des retraités, «*Balades en automne*», qui invite à de belles escapades, à des rencontres, à des découvertes. Le bouquet final en sera le «*goûter dansant*» : un après-midi festif au gymnase Baudin, le mercredi 12 novembre. Les retraités, après avoir consulté la brochure reçue à leur domicile début septembre, pourront faire leur choix et s'inscrire le jeudi 18 septembre 2003,

de 9 h 30 à 11 h 30 à la résidence Avenir, et de 13 h 30 à 16 h, salle Charlie-Chaplin, 34-36 rue Moissan. Et le choix est vraiment vaste : cette semaine démarre le lundi 13 octobre par une visite du vignoble de Chablis ; mardi 14 octobre, balade guidée buissonnière en forêt de Fontainebleau ; mercredi 15, initiation à Internet à Noisy ; jeudi 16, fête de la bière à Reims ; vendredi 17, une journée dans les terroirs de la Beauce ; lundi 20 octobre, journée guinguette à La Ferté-Milon ; le mardi 21, visites du château de Ferrières et de l'aquarium Sea Life ; le 22, déjeuner-spectacle à bord du *Métamorphosis* ; vendredi 24, croisière sur le canal Saint-Martin... Et on se donne rendez-vous pour faire la fête le 12 novembre !

### Retraite sportive

Des cours de gymnastique et des séances de piscine sont proposés aux retraités noisiers. Les inscriptions se feront le lundi 15 et le mardi 16 septembre 2003, au Centre communal d'action sociale, situé 11, rue de Brément. Vous devez fournir un certificat médical et une photo. Les cours de gymnastique reprendront le 19 septembre, et se dérouleront le lundi de 14 h à 15 h et le vendredi de 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h. Les tarifs à l'année sont de 57 € pour une séance par semaine et de 80 € pour deux séances.

★ **La piscine ouvrira ses portes aux retraités le mardi de 10 h 30 à 11 h 30.**  
**Pour en savoir plus : 01 41 83 81 10.**

## Permanences des élus

**Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire, les adjoints ou les conseillers délégués, contactez le secrétariat municipal au 01 49 42 66 06.**

### Nicole Rivoire

Maire, chargée des anciens combattants, de la communication, du contentieux, des DIA, des domaines, des permis de construire, du personnel. Permanences le mercredi après-midi, sur rendez-vous.

### Georges Siavellis

Adjoint, délégué aux affaires sociales et à la grande précarité. Permanences sur rendez-vous le mercredi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 17 h.

### Olivier Deleu

Adjoint, délégué aux finances, au développement économique et à l'emploi. Permanence le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 sans rendez-vous.

### Pierre Lerenard

Adjoint, délégué à la vie scolaire et parascolaire, aux associations, à la vie des quartiers et à la citoyenneté. Permanence le mardi de 14 h à 17 h 30 sans rendez-vous.

### Gérard Pontic

Adjoint, délégué à l'urbanisme, à la voirie, à l'environnement et au patrimoine communal. Permanences le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h 30 sur rendez-vous.

### Gilles Marest

Adjoint, délégué aux sports et à la jeunesse. Sur rendez-vous.

### Jean Thary

Adjoint, délégué aux affaires culturelles. Permanence le lundi de 16 h à 19 h sans rendez-vous.

### Léone Langlet

Adjointe, déléguée aux affaires générales et aux nouvelles technologies. Sur rendez-vous.

### Ibrahima Djiré

Adjoint, délégué à la politique de la ville. Permanences le jeudi de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h sans rendez-vous.

### Nathalie Meistelman

Adjointe, déléguée au commerce, à l'artisanat et aux animations commerciales. Permanence le lundi de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

### Jean Raïsky

Adjoint, délégué aux transports, au stationnement, au PDU et à la sécurité urbaine. Sur rendez-vous.

### Jean-Claude Pavot

Adjoint, délégué au logement, aux fêtes et cérémonies. Sur rendez-vous.

### Karim Hamrani

conseiller municipal, délégué auprès de M. Pontic à l'écologie et aux espaces verts. Sur rendez-vous.

### Agnès Meignant

conseillère municipale, déléguée à la petite enfance et à la santé. Permanence le mardi de 17 h 30 à 19 h sans rendez-vous.

### Josette Devalois

conseillère municipale, déléguée auprès de M. Siavellis, aux retraités, personnes âgées et personnes handicapées. Sur rendez-vous.

### Jacques Meyrignac

conseiller municipal, délégué auprès de M. Pontic, à la voirie et au traitement des déchets. Permanences le mardi de 10 h à 12 h et le jeudi de 10 h à 12 h sans rendez-vous.

### Laurence Cordeau

conseillère municipale, présidente du groupe de la nouvelle majorité municipale «*Vivre Noisy avec vous*». Sur rendez-vous.

### Elisabeth Guigou

députée de la 9<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis. Permanence hebdomadaire le vendredi, sur rendez-vous, en mairie de Noisy-le-Sec, 1, place du Maréchal-Foch. Contact : 01 49 42 66 00

### Gilles Garnier

Conseiller général. Permanence hebdomadaire le mardi de 17 h à 19 h, en mairie, 1, place du Maréchal-Foch.

# Le Petit Noisy, un quartier qui bouge !

Périmètre d'étude



Les élus, et plus particulièrement Messieurs Jacques Meyrignac, élu délégué à la voirie, l'urbanisme, l'environnement, Karim Hamrani, conseiller municipal délégué à l'écologie et aux espaces verts, et Madame Simone Rives, conseillère municipale, ont été très attentifs aux diverses démarches qui ont suivi l'étude du quartier du Petit Noisy.

## Calendrier prévisionnel des réunions publiques

- 1 Le 24 septembre 2003 - Présentation de la démarche et des objectifs de l'étude en présence de Madame le Maire
- 2 Fin novembre 2003 - Présentation publique du diagnostic
- 3 Fin février 2004 - Présentation publique des scénarios d'aménagement
- 4 Fin avril 2004 - Présentation publique du Schéma de cohérence urbaine.

La ville de Noisy-le-Sec réalise une étude (juillet 2003/avril 2004) en vue de l'élaboration progressive d'un projet d'ensemble pour le quartier du Petit Noisy.

Cette étude est financée par la ville, les Fonds européens, la Caisse des dépôts et consignations et le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

## Objectifs de l'étude

- 1 Engager un projet ambitieux de développement économique, social et urbain, accompagnant l'arrivée du tramway.

Ce projet sera élaboré en partenariat avec les habitants et les acteurs de la vie locale. Dans ce sens, la ville a retenu cinq organismes spécialisés dans différents domaines, coordonnées par le GIE Ville & Transports :

- Agence OGER-ROMER, pour les études foncières

- Cabinet SM Conseil pour le volet commerce
- Société OZONE pour volet habitat/logements
- Cabinet ECODEV pour le volet économique
- Le groupement AMAR-AMAVI-RIST pour la réalisation du Schéma de cohérence urbaine.

2 Conforter l'avenue Gallieni dans son rôle d'avenue structurante du quartier et de la ville, située entre plusieurs secteurs appelés à un fort développement :

- l'entrée principale de Noisy (RN3)
- le futur pôle multimodal de la gare
- les zones d'activités, le long du canal de l'Ourcq, de la RN3 et sur les terrains SNCF.

3 Définir les évolutions possibles des délaissés de terrains avenue Gallieni, de l'entrée de la ville à la gare, en concertation avec les habitants et les acteurs du quartier.

Afin de mieux comprendre vos attentes et vos besoins, les prestataires vous solliciteront par le biais d'enquêtes et/ou d'entretiens.

En retour, nous vous invitons vivement à participer aux différentes réunions publiques qui seront conduites tout au long de ce travail. Des informations vous seront régulièrement communiquées par le magazine *Miroir* et par le futur site Internet de la ville afin que vous puissiez être informés de l'évolution de ce projet. ■



Des réunions publiques régulières à l'école Henri-Quatremaire à partir de septembre 2003

## JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

La ligne « Jeunes Violences Écoute » propose un espace d'écoute confidentiel. Elle permet à un jeune ayant subi une situation de violence de se confier librement à un adulte, sachant que sa parole n'aura pas de répercussions immédiates dans sa réalité. L'objectif est ensuite de l'aider à en parler à un adulte de son entourage ou à s'adresser à une structure d'aide appropriée. Le numéro de téléphone : 0800 20 22 23, appel anonyme et gratuit.

## MAINTIEN DE VIGIPIRATE

Le Premier ministre a décidé de maintenir le niveau d'alerte national Vigipirate orange. Rappelons qu'il est toujours interdit de stationner devant les bâtiments « sensibles » : lieux de culte, salles de spectacle, écoles, etc.

## OPAH

Les permanences de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat reprennent en septembre.

## DON DU SANG

Le 19 novembre 2003 de 13 h 30 à 20 h 00, salle Gérard Philipe.

## POINT INFO ACCUEIL PETITE ENFANCE

En mairie, le 14 octobre 2003 et le 18 novembre 2003

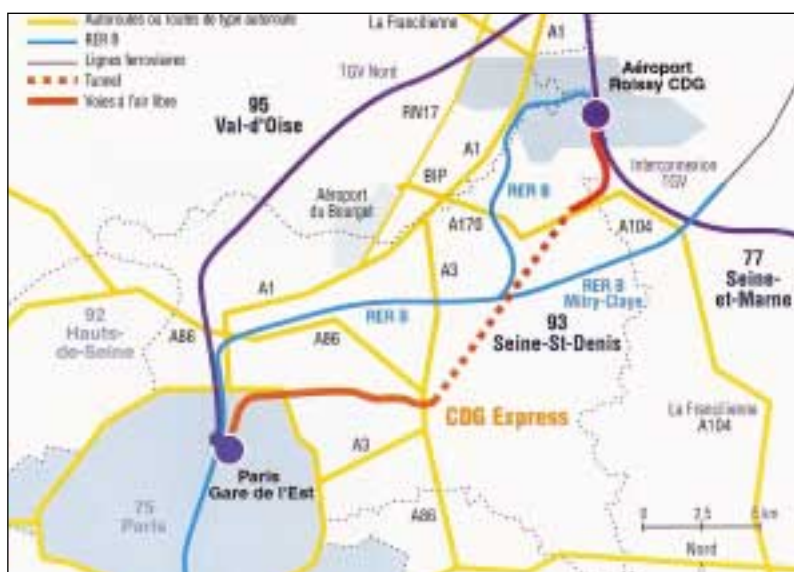
## RÉTABLISSEMENT DU VISA AMÉRICAIN POUR LES FRANÇAIS NON MUNIS D'UN PASSEPORT À LECTURE OPTIQUE.

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003, rétablissement du visa par les autorités américaines pour les ressortissants français non munis d'un passeport à lecture optique, c'est-à-dire d'un passeport format « Union européenne » dit Delphine, délivré dans votre département depuis avril 2000. Les titulaires d'un passeports ancien modèle, ainsi que les enfants inscrits sur les passeport Delphine attestant d'un voyage aux États-Unis, et hors cas de transit, devront soit effectuer une demande de visa auprès du consulat américain, soit demander l'établissement d'un nouveau passeport.

# Liaison express Charles-de-Gaulle

*Le projet de liaison ferroviaire directe pour les passagers aériens entre la gare de l'Est et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle va être mis en débat public.*

e débat, qui aura lieu dans notre ville le 20 novembre en soirée, portera sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet de liaison express. Ce projet prévoit la réalisation, à l'horizon 2012, d'une liaison ferroviaire reliant sans arrêt intermédiaire la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. Cette liaison offrirait un départ tous les quarts d'heure, pour un trajet d'une durée inférieure à 20 minutes, avec possibilité d'enregistrer ses bagages jusqu'à la destination finale dès la gare de l'Est. Long de 25 km, l'itinéraire proposé emprunterait la ligne SNCF existante sur 9 km entre Paris et Noisy-le-Sec. Au-delà, un tunnel à deux voies de près de 11 km serait creusé pour assurer la traversée de la zone urbaine entre Noisy-le-Sec et Tremblay-en-France. En sortie de tunnel, la ligne nouvelle longerait l'autoroute A 104 sur 3 km avant de se raccorder à la ligne à grande vitesse



d'interconnexion, pour atteindre la gare TGV de l'aéroport Roissy CDG. Pour que chacun puisse se déterminer, des moyens diversifiés d'information et d'expression vont être mis en place : des lettres d'information dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées, avec une carte T pour demander le dossier du débat ou s'abonner au journal du débat, un site Internet dédié avec forum, dialogues en ligne et adresse électronique, un numéro vert : 0 800 800 949 et des réunions publiques. Enfin, la commission

tiendra des permanences dans les mairies. La municipalité de Noisy-le-Sec n'est pas hostile au projet mais demande l'aménagement de protections phoniques, afin de protéger les riverains concernés du Petit Noisy. La possibilité d'un arrêt des trains à la gare de Noisy-le-Sec qui serait ainsi en correspondance avec le RER E, la tangentielle, le tramway T1 donnerait aussi la possibilité à un plus grand nombre de voyageurs d'accéder à cette liaison directe avec l'aéroport. ■

## Les femmes battues par leur conjoint



Trop souvent ignorée et trop peu médiatisée, la violence conjugale n'en demeure pas moins un acte odieux touchant toutes les couches de notre

société, et dont les statistiques donnent à réfléchir :

- 6 femmes meurent tous les mois sous les violences de leur mari ou conjoint ;
- 1,5 million de femmes en France sont confrontées à des violences conjugales (insultes, harcèlements moraux, viols, coups) ;
- les femmes qui meurent de violences conjugales sont poignardées (30 %), abattues par arme à feu (30 %), étranglées (20 %) ou rouées de coups jusqu'à la mort (10 %), selon le rapport Henrion commandé par le ministre de la Santé et réalisé en février 2001.

Permettre à ces femmes de sortir de cette violence dès les premiers signes est peut-être une solution pour endiguer ces actes de violences conjugales et leur éviter ainsi le pire. C'est pourquoi Nicole Ameline, ministre déléguée chargée de la Parité, souhaite lancer une campagne de communication sur ce sujet, d'ici la fin de l'année.

### Numéros de téléphone d'écoute et d'aide :

SOS viols 0800 05 95 95

SOS femme violence conjugale

01 40 33 80 60

SOS Violences familiales 01 44 73 01 27 (spécialisé dans l'écoute et l'accueil des hommes violents)

Serveur minitel : 3615 SOS FEMME

Internet : [www.sosfemmes.com](http://www.sosfemmes.com)

### PLAIDOYER POUR UNE VALEUR UNIVERSELLE : LA LAÏCITÉ



La laïcité permet à tous et à toutes de vivre avec ses différences, ses cultures, ses diversités.

La laïcité permet de surmonter les clivages, les oppositions, les absolus identitaires, les enfermements de l'extrémisme religieux et du fondamentalisme. La laïcité lève les barrières des communautés pour une compréhension et un respect mutuel abolissant préjugés, xénophobie, racisme. La laïcité confère à tous les êtres humains citoyenneté et égale dignité dans la vie de la cité.

La laïcité ouvre les cœurs, les esprits, sollicite l'intelligence, fait reculer l'obscurantisme, la pensée unique et contribue aux progrès de l'humanité. Elle est un idéal de vie pour tous, une chance pour bâtir un avenir commun.

Pierre Lerenard  
Maire adjoint délégué à la vie scolaire et périscolaire, aux associations, à la vie des quartiers et à la citoyenneté.

# Les groupes ont la parole

## ■ Groupe de la majorité municipale :

« *Vivre Noisy avec vous* »

### **Rentrée et propreté**

L'été s'achève et, déjà, nos enfants ont repris le chemin de l'école. Pour les plus grands, des dictionnaires ont été distribués, accompagnés des troussees traditionnelles. Ces ouvrages sont identiques, bien sûr, afin de faciliter l'organisation des recherches en commun. Les écoles ont connu durant l'été quelques travaux de réfection ; d'autres vont suivre. En ce début septembre, les classes sont propres : gageons qu'elles le resteront le plus longtemps possible.

Au sujet de la propreté, il me semble que chacun d'entre nous se doit d'être concerné : trop de déchets et de papiers jetés à terre nuisent non seulement à l'hygiène mais aussi à l'image de la ville. Dans le Miroir n°1 étaient rappelés les jours de ramassage des gros objets par quartier. Chaque citoyen noiséen devrait respecter ces dates et s'abstenir de jeter anarchiquement un certain nombre d'objets dont la présence dans nos rues dégrade le cadre de vie de tous dès le lendemain de ramassage.

La propreté de la ville est l'affaire de chacun de nous, il y a un devoir moral et citoyen à le reconnaître. Certains propos extravagants de l'opposition ne sont que la suite d'une même méthode, toujours la même, basée sur la manipulation et la désinformation.

Nous sommes à votre disposition tous les jours en mairie pour vous apporter l'information la plus certaine sur la gestion quotidienne de notre ville, n'hésitez pas à nous rendre visite.

**Pour le Groupe majorité municipale,  
la Présidente, Laurence CORDEAU**

## ■ Groupe de l'opposition :

La Gauche noiséenne

### **L'augmentation des impôts locaux, cadeau de rentrée de la municipalité de droite**

Après avoir, pour certains parfois douloureusement, affronté les difficultés de l'été, les noiséennes et noiséens abordent une rentrée difficile, marquée notamment par la poursuite de la progression du chômage. Ils, recevront, en prime, la feuille des impôts locaux que la municipalité de droite a décidé d'augmenter de 4,5%, au mépris de l'engagement électoral pris Madame RIVOIRE. Pourtant, et contrairement aux affirmations mensongères de la nouvelle municipalité, la gestion du budget municipal 2002 (dernier budget décidé et mis en œuvre par la municipalité de gauche) a fait apparaître un excédent important mis en évidence lors du vote du compte administratif au conseil municipal de juin.

Pourtant, on ne peut pas dire que cette lourde augmentation des impôts apporte des prestations supplémentaires à la population noiséenne. Pour ne prendre que ces seuls exemples, et comme nous l'avons souligné lors du vote du budget au mois de Mars, le programme de travaux - notamment dans les écoles - est indigent. Le service rendu par la nouvelle entreprise, choisie par la municipalité pour la collecte des ordures ménagères, est loin d'être satisfaisant. On cherchera en vain les nouveaux services rendus à la population.

Nous sommes disponibles, aux côtés des noiséennes et noiséens légitimement mécontents de cette action municipale qui accompagne et aggrave celle du gouvernement RAFFARIN.

Vous pouvez nous contacter en Mairie en laissant un message à l'accueil, ou par courrier.

**Les Elus de la Gauche Noiséenne :**

**Jean-Louis MONS, Anne DEO, Jean-Paul LEFEBVRE,  
Roland PAVOT, Patricia GAGNEPAIN, Jean-Claude ROGER,  
Brigitte BEZIER, Daniel LONGEARD, Anne LECOEUR**

**ARTISTE EN RÉSIDENCE**

Kristina Solomoukha, née en 1971 à Kiev, en Ukraine, est en résidence à Noisy-le-Sec jusqu'en mars 2004. Son travail, ses recherches portent sur le **patrimoine architectural et urbain contemporain de la ville**, en impliquant les habitants. Les premiers à avoir été sollicités sont les jeunes du service municipal de la jeunesse.

**CINÉMAS 93**

Comme chaque année, l'association Cinémas 93 propose aux spectateurs du département de bénéficier d'un abonnement unique pour tous les cinémas publics.

**En vous abonnant à l'un des 20 cinémas de la Seine-Saint-Denis, vous bénéficiez automatiquement du tarif réduit dans l'ensemble des salles du réseau Cinémas 93.**

À l'initiative du Conseil général de la Seine-Saint-Denis et en collaboration avec les cinémas, l'offre d'abonnement commun vise à mettre en valeur et à mieux identifier le réseau des salles publiques du département. Parallèlement à cette offre tarifaire, la rentrée cinématographique débutera en septembre par une avant-première organisée du 17 au 23 septembre. Le cinéma *Le Trianon* s'inscrit bien sûr dans le réseau Cinémas 93.



Exposition Fabien Lerat

**«UN DIMANCHE À NOISY-LE-SEC», LA GALERIE**

À l'occasion de l'exposition de Fabien Lerat du 13 septembre au 8 novembre, la Galerie ouvrira exceptionnellement pour «un dimanche à Noisy-le-Sec», **le dimanche 12 octobre**. Au cours de cette journée, les Noiséens pourront à 12 h participer à un brunch, à 14 h écouter l'intervention de la chorégraphe et danseuse Emmanuelle Huynh autour du travail de Fabien Lerat et à 16 h rencontrer Kristina Solomoukha, artiste en résidence à Noisy, qui présentera son travail.

## Une rentrée branchée

**La médiathèque fait sa rentrée avec l'ouverture d'une salle multimédia en section jeunesse, des Cédérom et des DVD mis à disposition des usagers. Quant à la saison culturelle, elle s'articule autour de l'amour et du sentiment amoureux.**

Dès septembre, les adhérents de la section jeunesse pourront découvrir une nouvelle salle équipée de 7 ordinateurs : 4 postes pour surfer sur Internet, 3 postes pour la consultation de Cédérom. De 6 à 14 ans, enfants et jeunes adolescents pourront s'initier et se familiariser à l'Internet. Le mercredi et le samedi, de 14 à 18 heures, la salle accueillera les apprentis surfeurs pour effectuer une recherche, pour préparer leur prochain exposé ou pour compléter leurs connaissances de la musique, du monde animal, de l'astronomie... Les séances dureront environ 30 minutes, elles sont gratuites et accessibles à tous les enfants inscrits à la médiathèque.

Au rayon adulte, la nouveauté, c'est le prêt de Cédérom et de DVD. Là aussi, le service est gratuit et ces nouveaux produits compléteront le panier du lecteur.

La rentrée littéraire et culturelle débutera en octobre autour du thème de l'amour et du sentiment amoureux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec le salon du livre de jeunesse, le bureau du livre 93 et les bibliothèques du département. La saison débutera le 1<sup>er</sup> octobre avec « Mon amour », une exposition d'illustrations et de textes tirés de l'album jeunesse de Paul Cox, s'adressant aux enfants de plus de 6 ans. Elle sera présentée par l'auteur. Tout au long de l'année, des rencontres avec des écrivains, des lectures et des expositions permettront d'enrichir la réflexion sur le sentiment amoureux. ■



La salle informatique de la médiathèque

## Sculpture à géographie humaine

**Fabien Lerat présente à La Galerie, du 13 septembre au 8 novembre, « Lonely present objects », une exposition d'œuvres réalisées de 1989 à 2003.** Le parcours de l'exposition propose une alternance entre des modules de présentation et des modules d'expérimentation. Certaines sculptures de Fabien Lerat invitent le visiteur à la manipulation et à devenir, l'espace d'un moment, un habitant de l'œuvre.

Fabien Lerat vit et travaille à Paris. Il a séjourné à la villa Médicis en 1993. À son actif, de nombreux voyages en Asie pour des expositions ou des réalisations de projet. Son œuvre est axée sur les rapports entre le corps, l'espace et l'architecture. Ses réalisations prennent la forme de constructions, d'objets, d'habitacles, qui invitent le spectateur à la participation.

Son œuvre est axée sur les rapports entre le corps, l'espace et l'architecture. Ses réalisations prennent la forme de constructions, d'objets, d'habitacles, qui invitent le spectateur à la participation.

Son œuvre est axée sur les rapports entre le corps, l'espace et l'architecture. Ses réalisations prennent la forme de constructions, d'objets, d'habitacles, qui invitent le spectateur à la participation.



### Au Trianon

La rentrée s'annonce pleine d'initiatives au cinéma inter-communal **Le Trianon**. Pour commencer, une « fiesta » le 20 septembre. À 19 heures, projection en avant-première de *Niki et Flo*, suivie d'un buffet confectionné par les spectateurs qui auront ainsi, en apportant leur spécialité culinaire, une entrée gratuite pour la soirée. Après ce moment de restauration et de convivialité, le deuxième film, *Depuis*



*qu'Otar est parti*, et une rencontre avec l'équipe du film. Pour ceux qui n'auraient pas le temps de cuisiner ou qui doutent de leurs capacités, la soirée est au prix de 4,60 €.

Mais le week-end des 20 et 21 septembre est aussi celui des journées européennes du patrimoine. *Le Trianon* s'y associe en faisant une visite commentée de ses coulisses et de la salle de projection, sur inscription, le samedi à 11 heures et le dimanche à 13 heures.

Enfin, le 29 septembre, à 14 h 30, la première séance mensuelle réservée aux retraités permettra à ceux-ci de voir le film *Monsieur Ibrahim et les fleurs du coran*. Chaque mois, ils auront ainsi droit à une séance spéciale gratuite, sur présentation d'une carte à retirer au Centre communal d'action sociale. Octobre sera le mois du cinéma d'animation, un genre en plein renouveau ; novembre, celui du film documentaire, des rencontres cinématographiques de Seine-Saint-Denis et de la



tenue du forum social européen, sans oublier que la programmation sera bien sûr en rapport avec l'actualité. En décembre, le moment fort sera « Noël en fête au Trianon », avec une soirée très spéciale puisque le cinéma fêtera aussi son demi-siècle d'existence. À ce propos, si vous avez des souvenirs précis ayant un lien fort avec votre salle, prenez contact avec l'équipe du Trianon qui est à la recherche de témoignages. N'hésitez pas à appeler au 01 48 45 68 53 le plus rapidement possible. Le ciné-club des ados emmènera les 13/18 ans vers de nouvelles découvertes cinématographiques commentées, chaque mercredi et samedi.

*Voilà donc un premier trimestre qui s'annonce riche en découvertes et en animations. Alors, n'hésitez pas, les cartes d'abonnement sont déjà disponibles. Elles vous donnent un tarif réduit dans toutes les salles du réseau 93 !*

## Nouvelle saison théâtrale

Ouverture de la saison 2003-2004, le samedi 27 et le dimanche 28 septembre, au Théâtre des Bergeries. Une programmation variée et un spectacle de chansons pour commencer en musique.

De la chanson, du théâtre, de l'humour, de la danse et de la musique seront au programme du Théâtre des Bergeries pour agrémenter nos soirées. L'occasion d'aller applaudir Michel Jonasz en concert ou Sansévérino, de voyager grâce à des musiques venues d'ailleurs, ou de prendre plaisir en famille avec des spectacles de cirque originaux. Comme d'habitude, le jeune public n'est pas oublié avec un choix qui va des marionnettes au conte, de la danse hip-hop à l'humour. Pour un avant-goût du programme concocté pour l'année à venir, un spectacle gratuit : *Chanson pur jus*, un répertoire qui va de Gaston Couté à Pierre Dac, en passant par Serge Gainsbourg, Allain Leprest et Jacques Brel ; les quatre gaillards du groupe « Entre 2 caisses » nous convient dans leur univers musical. Humour, tendresse ou ironie pour nous réconcilier - si besoin est - avec la chanson « à texte ».



La compagnie « Entre 2 caisses »

Le programme complet de la saison, distribué à l'ensemble de la population, est également disponible au Théâtre.

*Chanson pur jus*

Samedi 27 septembre à 20 h 30

Dimanche 28 septembre à 17 h

\* Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 01 41 83 15 20.

# Un nouvel équipement sportif à Noisy : le gymnase Marcel-Gentilini

*Inauguration  
les 4 et 5 octobre*

**E**n cette rentrée sportive, la ville se voit dotée d'un nouvel équipement à la hauteur de ses ambitions sportives. Destiné à la pratique de nombreuses activités, ce gymnase se veut ouvert à tous, que vous envisagiez le sport en tant que compétiteur, licencié, pratiquant loisir ou plus simplement spectateur. Afin de vous présenter votre nouveau gymnase, vous êtes conviés, le week-end

des 4 et 5 octobre, pour son inauguration. À cette occasion, vous pourrez visiter ce complexe sportif et prendre part, tout au long du week-end, à de nombreuses animations et démonstrations qui vous seront proposées et présentées par les clubs sportifs de la ville et le service municipal des sports. Ainsi, la journée du samedi 4 octobre, de 14 h à 19 h 30, sera consacrée à la pratique sportive pour tous - initiations et tournois : tournoi de basket-ball 3 contre 3, initiation et tournoi de tennis de table, initiation à l'ultimate frisbee, tournoi de sixte

de football, mais aussi initiation roller et bross...

Sur la journée du dimanche 5 octobre, de 13 h à 18 h, vous pourrez assister aux exhibitions sportives. Vous pourrez également participer à la Rondo Roule (départ 10 h 30 place des Découvertes) et visiter le gymnase à partir de 13 h.

Pour vous permettre de vous rendre sur le site, des autobus à plate-forme aux couleurs de l'inauguration passeront dans les différents quartiers de la ville.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des renseignements relatifs à cette inauguration, ainsi que le bulletin d'inscription aux animations sportives du samedi, dans la plaquette programme qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres ou disponible dans les équipements municipaux, courant septembre.

**\* Renseignements et inscriptions :**

Service municipal des sports  
Centre Gérard-Philippe - 115, rue Jean-Jaurès  
Tél. : 01 49 42 67 10.



## Entraînement, courses et médailles

*Il y a quatre ans, Daniel Adolia commence l'athlétisme sans grande conviction. Les compétitions s'enchaînent et ses résultats le propulsent très vite sur les marches des podiums.*



À 16 ans, Daniel Adolia fait du full-contact. Mais il n'habite pas très loin du stade Allende et il voit ses copains s'entraîner à l'athlétisme. Il descend donc dans l'arène. Jusqu'en décembre, « *il se prenait les pieds dans le tapis, il ne savait pas courir avec des pointes* », comme s'amuse à le rappeler Patrick Vlassoff, son entraîneur. Mais, dès la première année, il montre des qualités hors du commun, avec un énorme potentiel et un mental très fort. Et, à la fin de l'année, il « *fait* » vice-champion de France cadet, alors qu'il n'a pas un entraînement

intensif - 3 séances par semaine -, sans séances de musculation lourde. Cette année, l'objectif était qu'il soit sélectionné en équipe de France pour les championnats de France espoirs. L'autre objectif était sur le chrono. Sur 100 mètres, il était à 10'77 ; il voulait descendre à 10'60 ; et il a fait 10'40. Sur 200 mètres, il était à 21'34 et il voulait descendre le plus près possible des 21' : il est descendu à 21'03.

Et le dernier objectif, c'était de faire des médailles. Ça a été fait : au championnat de France élite, à Narbonne, il prend la 3<sup>e</sup> place française sur 200 m, à Lyon celle de vice-champion de France espoir sur 100 mètres, et en Pologne, médaille d'argent au 4 x 100 mètres au championnat d'Europe junior. L'objectif, à moyen et long termes, c'est de participer, en tant que remplaçant, aux jeux Olympiques d'Athènes, l'année prochaine, et dans cinq ans, en Chine, en tant que titulaire. Même s'il veut intégrer l'équipe de France, Daniel n'envisage pas pour autant de quitter son club sportif des Cheminots noisèens, où il se sent presque « *en famille* ».

## LE PALMARÈS DE LA VIGILANTE



**La Vigilante termine sa saison en beauté.**

Les gymnastes obtiennent 13 titres départementaux et 4 titres régionaux, ainsi que 5 sélections en finales nationales. Les seniors féminines : Séverine Hennequin se classe 23<sup>e</sup> sur 40, Anne-Valérie Gouin 25<sup>e</sup> sur 40 ; en critérium minimes : Thomas Mangin finit 19<sup>e</sup> sur 70. En division fédérale par équipes : l'équipe féminine toutes catégories termine 8<sup>e</sup> sur 13 et l'équipe minimes cadets se classe 12<sup>e</sup> sur 13.

En places d'honneur Seine-Saint-Denis et places d'honneur Île-de-France, la Vigilante affiche 32 podiums, dont 5 places de 2<sup>e</sup> et 10 places de 3<sup>e</sup>.

### « Noisy-le-Sec, une ville pour les jeunes ! »

*Le 30 juin dernier, le Bureau municipal se prononçait en faveur de la création d'un Conseil local de la jeunesse. La participation des jeunes aux décisions qui les concernent occupe une place centrale dans l'action municipale 2003-2007. Cette instance permettra d'établir des liens plus étroits entre jeunes et institutionnels, dans un seul et unique but : faire évoluer le service public rendu aux adolescents comme aux jeunes adultes résidant sur la commune.*

**Entretien avec Gilles Marest, maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports.**

**Pourquoi avez-vous souhaité que soit créé un Conseil local de la jeunesse ?**



**Gilles Marest :** « Mes collègues et moi-même sommes très attachés à la parole des jeunes, il s'agit de lui donner toute sa place.

Consulter et accompagner les jeunes, aujourd'hui, c'est anticiper les problèmes adultes de demain. Les institutionnels ont trop souvent occulté l'expression des jeunes, décidé et pensé pour eux. Aujourd'hui, nous souhaitons qu'ils soient mis à l'honneur afin de construire avec eux l'avenir de notre ville. Faire en sorte que chacun y trouve sa place dans une logique d'égalité et d'équité. Nous voulons faire de Noisy-le-Sec une ville qui fonctionne avec tout son potentiel. »

**Comment décririez-vous ce dispositif ?**

**G. M. :** « Le Conseil local de la jeunesse se veut être un espace d'échange et de dialogue, qui doit permettre aux jeunes Noiséens d'être entendus, de formuler des propositions, de participer à la vie sociale et culturelle de leur ville, et de mettre en œuvre leurs propres projets.

Cette instance sera consultative. La municipalité pourra s'adresser au conseil pour toutes les questions concernant la jeunesse noiséenne. Toutes les propositions et interpellations du Conseil seront les bienvenues, et viendront enrichir notre politique. Enfin, les jeunes conseillers disposeront d'un budget propre qui permettra d'impulser des actions dans une logique de réactivité et de proximité. Il ne sera plus question d'être dans la réflexion au détriment de l'action, il faudra agir. »

**Quels jeunes pourront faire partie de ce Conseil ?**

**G. M. :** « Les jeunes conseillers auront de 13 à 22 ans, en cohérence avec les tranches d'âge que touche le Service municipal de la jeunesse. À 13 ans, on commence l'apprentissage de l'indépen-

dance, on va au collège, on découvre d'autres camarades, d'autres cultures et d'autres pratiques éducatives. Ensuite vient le lycée, la formation professionnelle et, pour certains, l'université, où l'on esquisse son projet professionnel. Vient enfin la vie active, où l'on tend vers l'autonomie financière et où l'on fait des choix de vie. Il nous a semblé important de prendre en compte ces paramètres afin que ce Conseil de jeunes soit le plus représentatif possible : collégiens, lycéens, apprentis, employés et demandeurs d'emploi. Sans oublier tous ces jeunes engagés dans le monde associatif de nos quartiers, en donnant de leur temps bénévolement au service des autres. Ils méritent aussi d'être valorisés tant leur démarche recrée du lien et donne l'exemple. »

**Quelles vont être ses prérogatives ?**

**G. M. :** « Les prérogatives du Conseil seront essentiellement basées sur les préoccupations des jeunes. Nous sommes d'ailleurs en phase de créer un comité de pilotage composé de professionnels qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse et de jeunes engagés dans nos quartiers. À part égale, ces personnes auront pour rôle de réfléchir à un questionnaire visant à décliner le profil des conseillers et les axes de travail du Conseil. Ainsi, la municipalité vous proposera, vers la fin de l'année en cours, un questionnaire auquel toute la population sera invitée à répondre. Des grandes lignes s'en dégageront, synonymes des futures prérogatives du Conseil local de la jeunesse. Qu'il s'agisse d'environnement, de formation, de solidarité internationale, d'humanisme, de culture, de sport, de société..., toutes les propositions seront examinées et soumises aux membres du CLJ pour une déclinaison sous forme d'entrées et d'actions. Alors, soyez force de propositions !!! »

**Étapes de création du Conseil local de la jeunesse**

**Été 2003 :** constitution du comité de pilotage.

**Rentrée 2003 :** élaboration du questionnaire.

**Novembre / décembre 2003 et janvier 2004 :** diffusion du questionnaire / réception / croisement des réponses.

**Février / mars 2004 :** sollicitation des futurs membres selon les profils des candidats.

**Avril 2004 :** formation des membres / technique d'animation / prises de décisions.

**Mai / juin 2004 :** constitution des commissions en lien avec les préoccupations des jeunes.

**Rentrée 2004 :** installation officielle dans les salons de l'hôtel de ville et début des travaux.

**Note :**

pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir envoyer un message à votre maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports : gilles.marest@noisylesec.fr ou clj@noisylesec.fr

#### DANSE HIP-HOP

Découvrez une nouvelle association. L'association Positive Events vous présente ses activités, vous dévoile des talents à partager, vous invite à mieux connaître les coulisses de ses cours de hip-hop, break, acrobatie, locking, popin bogaloo, new style... : mercredi 1<sup>er</sup> octobre de 14 heures à 18 heures au centre Gérard-Philipe, 115, rue Jean-Jaurès.

Cet après-midi porte ouverte vous permettra de rencontrer les professionnels, de vous informer et, pourquoi pas, de vous inscrire dans cette nouvelle association.



### RECTIFICATIF

La photo placée sur la colonne de droite de l'article « Un nouveau salon de thé pour tous les goûts : au Baklawa ! », page 14 de Miroir n° 2, n'est pas celle de Monsieur Mehdi, mais celle de Monsieur Jean-Luc Demmal, propriétaire de la nouvelle brasserie, rue Jean-Jaurès (brève intitulée « Bon appétit », colonne de gauche de la même page).



M. Mehdi devant le "Baklawa"

### UNE JOURNÉE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Seine-Saint-Denis prend de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement des entreprises dans le département. Dans cette dynamique, une première date est à retenir dès cette rentrée 2003 : le mercredi 1<sup>er</sup> octobre. La CCIP 93 organise une journée de la création d'entreprise, à partir de 9 h, à la Chambre de commerce de Bobigny (191, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93000 Bobigny).

Pour tout renseignement sur cette initiative, appelez le : 01 48 95 11 35.

### ETUDE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalisera du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2003 une enquête sur les conditions de vie des ménages. Cette étude s'intéresse à la situation professionnelle et sociale (loisirs, vie associative...). Elle portera aussi sur les pratiques en matière d'éducation, à la fois dans le cadre des rapports à l'école et au sein de la famille. Le cas échéant un questionnaire sera proposé à l'un des enfants sur ses activités au collège et au lycée. A Noisy, quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## À votre service

*Un local à débarrasser à Paris, en banlieue ou en province, ou pour lutter contre l'invasion des cafards ou autres insectes rampants... L'entreprise Débarras, montée par Pascal Lefèvre, vous propose des solutions.*

L'idée de monter sa propre entreprise taraudait Pascal Lefèvre depuis de nombreuses années. Malgré de petits revenus, il rassemble ses économies et tout son courage pour acquérir un camion, la première pierre de sa future société. Sur les conseils d'un ami, il crée une micro-entreprise, une forme juridique qui permet de ne pas être assujéti à la TVA, un plus pour l'entreprise et pour le client, qui paie donc moins cher. Son activité commerciale débute par l'enlèvement d'encombrants : caves, greniers, appartements. Dans un souci de plus grande performance, Pascal Lefèvre suit une formation en désinsectisation. Aujourd'hui, il peut aussi bien vous délivrer de vos encombrants, vider vos greniers, que vous débarrasser des occupants rampants indésirables : cafards, fourmis...

Son épouse lui prête main-forte, elle n'hésite pas à se lancer dans la comptabilité et à le soutenir dans cette initiative qui lui tient tant à cœur. « Être son propre patron, c'est une satisfaction, mais c'est aussi beaucoup d'angoisse. » Pascal Lefèvre poursuit : « J'ai une famille à nourrir et je n'ai pas le droit à l'erreur. »



Pascal Lefèvre, créateur de l'entreprise Débarras.

Sur simple appel, 7 jours sur 7, il est prêt à intervenir. Pour le client, pas de surprise, avant toute intervention, l'entreprise réalise un devis gratuit.

Les débuts sont un peu difficiles, mais Pascal Lefèvre compte sur la publicité apposée sur son camion pour conquérir une nouvelle clientèle. Le bouche-à-oreille devrait également fonctionner. En outre, la municipalité, désireuse d'aider et d'encourager les entreprises noiséennes, fait appel à ses services.

★ **Entreprise « Débarras »,**  
1, rue Vaillant-Couturier 93130 Noisy-le-Sec.  
Tél. : 01 48 45 30 39 ou 06 63 49 40 12.

## Association

### «Entraide à tous, petits et grands»

**Pour son activité d'aide aux devoirs auprès d'enfants du primaire au secondaire (CP à la 3<sup>e</sup>) pour l'année scolaire 2003/2004 :**

L'Association «Entraide à tous, petits et grands» recrute des animateurs(trices) encadrant(e)s. Profil des encadrant(e)s : vous avez au moins 20 ans. Vous êtes impérativement libre les lundis, mardis et jeudis de 16 h à 18 h. Vous êtes titulaire d'un BAC + 2 ou de niveau équivalent. Vous avez une expérience auprès d'enfants (BAFA, BAFD, baby-sitting, colonies de vacances, centres sociaux...). Vous préparez ou voulez préparer des études pour évoluer dans les métiers de l'éducation, du social ou de la santé (enseignant, éducateur...). Postes basés à Noisy-le-Sec (93). 10 places environ à pourvoir. Rémunération : 9.18 € brut de l'heure. Envoyer CV à l'adresse suivante :

★ **Entraide à tous, petits et grands chez**  
**M. BUSENHARD 17, av. d'Alsace-Lorraine.**



Bât. 4 93130 Noisy-le-Sec 01 48 48 82 13  
06 30 67 26 24 entraideatous@hotmail.com

## Boulevard Gambetta

Le boulevard Gambetta, dans sa partie située entre le boulevard Michelet et l'avenue Marceau, va être entièrement refait : chaussée et trottoirs. La chaussée sera réduite afin de limiter la vitesse des automobilistes, avec une piste cyclable de 2,50 m permettant la circulation dans les deux sens. Aux

abords du collège, pour renforcer la sécurité, chicanes et plateaux seront également mis en place. Ces aménagements, notamment le remplacement des pavés, contribueront à réduire les nuisances phoniques. Les trottoirs seront également refaits, de nouvelles plantations remplaceront les



arbres existants, dont les racines ont endommagé le revêtement. Actuellement, les appels d'offres sont en cours et les travaux devraient démarrer au printemps prochain.

## Du neuf dans les écoles

*Les travaux dans les écoles sont allés bon train cet été.*

Au groupe scolaire Léo-Lagrange, l'agrandissement prévu permet de gagner deux salles de classe avec une salle de sanitaires. Tous les raccordements (eau, électricité, évacuations) ont été faits avant la pose des préfabriqués. Ceux-ci ont d'ailleurs été « habillés » de bandeaux afin de leur donner

un aspect plus joli et les huisseries sont de couleur verte. Ces équipements permettront aux enfants de maternelle d'être plus au large dans ces nouveaux locaux.

À l'école Apollinaire, la cour de récréation est agrémentée d'une nouvelle structure de jeux, avec toboggan pour les enfants de 2 à 6 ans. Cette structure est posée sur un sol souple.

L'ensemble des peintures (sol, murs des classes...) ont été refaites à l'école mater-

nelle Gambetta et à la maternelle Bayard. Les enfants et les parents pourront apprécier les couleurs vives et gaies, en bleu, en jaune, etc., des salles et des sols.

La restauration scolaire à l'école primaire Langevin a été entièrement repensée. En commençant par l'office, mise aux normes de « la marche en avant », avec séparation de chaque unité d'intervention et la création d'une plonge. Dans le restaurant lui-même, qui peut accueillir plus de 70 écoliers, des couleurs claires : murs blancs, poteaux et tuyauteries bleus, murets jaunes créant des espaces de convivialité. Le self, en Inox impeccable, invite à prendre d'abord son plateau et sa vaisselle, puis à choisir hors-d'œuvre et dessert, et enfin, un plat chaud. La création d'un vestiaire pour le personnel procure une meilleure qualité des conditions de travail.

Les petits écoliers de l'école primaire d'Estienne-d'Orves marcheront à la rentrée scolaire sur des sols entièrement refaits à neuf.



Algécios à Léo-Lagrange



École Estienne-d'Orves

### FAITES UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT, TRIEZ

**Écologique et économique, la collecte sélective est aussi civique : le geste du tri est accompli par chacun d'entre nous.**

Un geste simple : je jette dans le bac bleu ou dans la borne à poussoir, rue Paul-Verlaine, au Londeau, les bouteilles en plastique, les boîtes métalliques, les emballages en carton, les journaux et magazines ; je jette le reste des déchets ménagers dans le bac gris (dans la borne à couvercle mobile, rue Paul-Verlaine, au Londeau).

Si possible, je stocke mes emballages en verre et mes bouteilles vides en attendant la réouverture des conteneurs fermés pour cause de plan Vigipirate.

Chacun, en triant, participe à la protection de l'environnement ; le geste de chacun est un geste pour la planète.

### DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que la collecte des déchets verts en points fixes par apport volontaire est spécifiquement organisée jusqu'au 29 novembre, le samedi des semaines paires. Ne déposez pas vos déchets en dehors des heures de ramassage.

**Une benne avec chauffeur dessert 3 lieux de la ville à des horaires précis :**

8 h 30-9 h 30, avenue d'Alsace-Lorraine sous le pont de l'autoroute ;

9 h 30-10 h 30, rue Émile-Zola sur la partie impasse ;

10 h 30-11 h 30, angle rue de la Fontaine et passage des Écoles.

• Collecte au porte-à-porte dans la cité expérimentale de Merlan. La ville met à disposition des bacs roulants.

**Pour tout renseignement, un n°VERT : 0 800 21 06 21**



École Gambetta



M. Meyrignac, devant les Algécios de Léo-Lagrange



École Bayard

## LA PLACE JEANNE-D'ARC ENFIN SÉCURISÉE

La restauration de la place Jeanne d'Arc menée par la précédente municipalité a montré des imperfections importantes qui ont eu pour conséquences de nombreuses chutes et fractures. Monsieur Jacques Meyrignac, élu délégué aux travaux et à l'environnement, est intervenu avec l'aide du service des espaces verts afin d'agrémenter et de sécuriser, pour le confort de tous, la place Jeanne-d'Arc. Le résultat embellit encore plus le centre ville de Noisy.



## LE SYCTOM

À la suite d'un incendie sans gravité au site du SYCTOM début août, M. Meyrignac, élu délégué à l'environnement, s'est immédiatement rendu sur le terrain pour constater les dégâts, et discuter avec les responsables du SYCTOM afin de prendre les mesures nécessaires. Cet événement n'a en rien perturbé la collecte des déchets à Noisy, qui s'est normalement poursuivie.



# Fleuris et primés

Le jury du concours des jardins et balcons fleuris a déambulé par les rues de Noisy, sous le soleil du mois de juin, afin d'attribuer les prix aux concurrents.

Dans le premier numéro de *Miroir*, la municipalité incitait les Noiséens à participer au concours des maisons, balcons et jardins fleuris. Ce concours, organisé au niveau communal, permettait aux gagnants d'être automatiquement inscrits au concours départemental. Les jardiniers amateurs ayant renvoyé leur bulletin de participation ont donc dû se mettre immédiatement au travail pour que leurs efforts floraux soient suffisamment épanouis pour attirer l'œil depuis la rue. En effet, le jury, composé d'élus, de techniciens et de professionnels, a déambulé et jugé, depuis la rue.

Irène Mazataud, 1<sup>er</sup> prix des balcons fleuris



Yohann Spekart, 2<sup>e</sup> prix des maisons fleuris



Milanka Adamovic, 3<sup>e</sup> prix des maisons fleuris



Les principaux critères d'appréciation étaient, bien sûr, la qualité du fleurissement, l'harmonie des couleurs, le choix des mélanges et des compositions florales, et l'entretien. La première catégorie de concours concernait les maisons avec jardin visible de la rue. Onze Noiséens concouraient dans cette catégorie. Le choix était délicat, ce qui se traduit par des prix ex aequo.

### Résultats

1<sup>er</sup> prix : Pierre Dubosq, 2<sup>e</sup> : Yohann Spekart, 3<sup>e</sup> Daniel Bidaud, 3<sup>e</sup> ex aequo : Milanka Adamovic, 4<sup>e</sup> : Françoise Péralta, 4<sup>e</sup> ex aequo : Jean Chenier, 5<sup>e</sup> : Noëlle Chaumette, 6<sup>e</sup> : Anne Peinaud, 7<sup>e</sup> : Jean et Jacqueline Hauchart, 8<sup>e</sup> : Monique Salapete, 9<sup>e</sup> : Rosette Versault.

Mais il n'était pas indispensable de posséder un domaine pour concourir. Même les balcons pouvaient participer, pour peu qu'ils soient visibles de la rue. Là aussi, le jury a dû délibérer pour accorder les points.

1<sup>er</sup> prix : Irène Mazataud, 2<sup>e</sup> : Danielle Crossay, 3<sup>e</sup> : Huguette Nicolas, 4<sup>e</sup> : Roland Roederer, 5<sup>e</sup> : Muriel Dacko, 6<sup>e</sup> : Aurélia Louange, 7<sup>e</sup> : Hélène Schmitt, 8<sup>e</sup> : Lionel Lapeyre.

Les premiers prix de chaque catégorie ont donc été inscrits pour le concours départemental.

★ Une amicale cérémonie rassemblera les gagnants le mardi 14 octobre.

Pierre Dubosq, 1<sup>er</sup> prix des maisons fleuris



# Rappel de la réglementation des congés de maternité et de paternité



## La durée du congé de maternité

Elle varie en fonction du nombre d'enfants à charge ou nés viables, des naissances simples ou multiples, et de l'éventualité d'un état pathologique.

### Durée totale du congé selon le type de grossesse

- Grossesse simple dans une famille de moins de deux enfants : 16 semaines
- Grossesse simple dans une famille d'au moins deux enfants : 26 semaines
- Grossesse gémellaire : 34 semaines
- Grossesse de triplés ou plus : 46 semaines

## Des droits pour les pères aussi

Le congé de naissance ou d'adoption de 3 jours rentre dans le cadre d'une autorisation exceptionnelle d'absence pour événements familiaux et doit être pris dans un délai raisonnable entourant la naissance ou l'adoption.

Le congé de paternité ou d'adoption de 11 jours a, quant à lui, été institué par la loi de financement de la Sécurité sociale du 21 décembre 2002. Il est indemnisé par la Sécurité sociale dans les mêmes conditions que le congé de maternité. Ce congé peut être porté à 18 jours en cas de naissance multiple. Il peut être cumulé avec le congé de naissance de 3 jours. Mais il n'y est pas nécessairement accolé. Il doit en principe être pris dans les 4 mois suivant la naissance de l'enfant. Le salarié qui souhaite en bénéficier doit prévenir son employeur au moins 1 mois avant la date à laquelle il désire prendre son congé, en en précisant également la date de fin.

Enfin, n'oublions pas que le congé parental d'éducation et le travail à temps partiel pour raisons familiales sont également possibles pour les pères. ■

## La rentrée, c'est le moment de lire en liberté

Il se cale dans le fauteuil ou se pelotonne au pied du lit et, sur ses genoux, un livre ouvert transforme le monde. L'enfant lit : il n'est plus là ; il devient autre. Il entre dans le pays du récit, le voilà aventurier ; simplement parce que ses yeux bondissent de mot en mot, engendrent des phrases, parcourent les lignes, suspendus au détour d'une page.

Dans sa tête, signes et sons prennent sens. Rien de très nouveau dans cette opération, mais elle a demandé un apprentissage de plusieurs milliers d'années. Et cet enfant plongé, comme l'on dit, dans sa lecture, en est l'héritier. Il est aussi celui qui, ému par les péripéties d'une histoire, la mélodie ou le cœur d'un poème, la découverte d'une idée, transmettra cette émotion ou ce savoir.

L'une des vertus majeures de l'acte de lire réside dans cet échange traversant les générations : il parle de liberté. Apprendre à lire, pour un enfant, c'est posséder l'envie de construire, de se construire ; et c'est aussi réaliser un effort qui s'inscrit dans la collectivité, celle d'hier, d'aujourd'hui, de demain. Lire demeure l'un des premiers pas dans l'apprentissage de la liberté qui est, selon Albert Jacquard, « une construction collective ».

À l'évidence, notre savoir dépend de notre connaissance de nous-même, autant que de notre connaissance de l'autre. Ainsi, dans l'acte de lire, se jouent également l'exercice de la parole libre, l'acte de communiquer, la volonté de transformer réellement le monde. L'enfant lecteur deviendra homme de parole.



« Un dico pour tous » en CE1  
Agnès Meignant, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à la santé.

## Distribution de dictionnaires dans les écoles de Noisy

Chaque année, une pochette de fournitures scolaires, telles que crayons, règle, était distribuée aux élèves de Noisy. En plus des fournitures traditionnelles la municipalité a offert cette année, à l'ensemble des élèves des classes de CE1 un dictionnaire qui pourra ainsi leur servir tout au long de leur scolarité et éviter aussi aux familles l'achat d'un outil fort utile, mais parfois coûteux. ■





Services de garde

**Dimanche 21 septembre**  
Hichard 142, rue de Brément

**Dimanche 28 septembre**  
Jouve 56, rue de l'Avenir

**Dimanche 5 octobre**  
Kross 108, rue Jean-Jaurès

Infirmières de garde

**Dimanche 21 septembre**

Mme Ait-Larbi • Mme Kradolfer •  
Mme Labeyrie • Mme Lebourhis •  
M. Lecair • M. Ogé • Mme Zana

**Dimanche 28 septembre**

Mme Basquin • Mme Durand •  
Mme Esman • Mme Kradolfer •  
Mme Labeyrie • M. Ogé • Mme Zana

**Dimanche 5 octobre**

Mme Ait-Larbi • Mme Bringuet •  
Mme Kradolfer • Mme Labeyrie •  
M. Lecair • M. Ogé • Mme Zana

Liste des infirmières  
avec leurs coordonnées

Mme Ait-Larbi,  
4, square Stephenson  
Tél. : 01 48 45 45 94

Mme Basquin,  
4, square Stephenson  
Tél. : 01 48 45 45 94

Mme Bringuet,  
123 bis, avenue Marceau  
Tél. : 01 48 47 60 49

Mme Durand,  
8, rue Jean-Moulin  
Tél. : 06 60 82 76 36

Mme Esman,  
3, rue Pierre-Sémard  
Tél. : 01 48 45 37 72

Mme Kradolfer,  
4, square Stephenson  
Tél. : 01 48 43 69 69

Mme Labeyrie,  
43, rue Anatole-France  
Tél. : 01 48 43 33 33

Mme Lebourhis,  
3, rue Pierre-Sémard  
Tél. : 01 48 45 37 72

M. Lecair, 8, rue Jean-Moulin  
Tél. : 01 48 48 24 10

M. Ogé, 2, rue Vaillant-Couturier  
Tél. : 01 41 71 04 03

M. Ragueneau,  
4, square Stephenson  
Tél. : 01 48 43 69 69

Mme Zana, 2, rue de l'Union  
Tél. : 01 48 45 83 00

État civil

naissances

Amar Fettal • Jamal Ali Hamadi • Saniya Chami • Jérémy Heng • Rouffida et Rouffiza Sreeneebux • Salahdine Amri • Jibril Gourdi • Laura Meddouri • Mathias Journaux • Iness et Ambrine Irbouh • Hawa Coulibaly • Azna Mungroo • Sarah Bouhiofou • Woury Diarra • Shems-Edine Sanhaji • Valentin Nicolas • Maia Ledeuuff • Diana Louissaint • Loanne Roubé • Salma Derbal • Alex Wu • Synthia Thomaseau • Raffik Gueddou • Jean Florescu • Zirignon Otro • Elias Khodja • Clara Augusto • Shan Kunzli • Illena Agotioh Gabaud • Manon Le Doledec • Ouaya Batantou Zola • Amin Bouhalloufa • Souane Labidi • Lilia Rachedi • Mohamed Beldjilali • Cloé Lourenco • Gül Yalçın • Mathias Arrachart • Lucy Martinet • Téo Lesage • Ilian Demarez • Milena Khales • Oriane Boulmier • Nawel Hebri • Jules Dessain • Lucas Chambert • Naila Kadri • Salma Benazza • Mélissa Deruaz • Noé Matuszenski • Maher Lakhel • Aminata Sow • Shaïnèze Dhahri • Dammia et Dyhia Haddad • Rayan Kitoune • Anaïs Boukerma • Lydia Messis • Myriam Nadiri • Angela Demeter • Kassim Amiar • Rayan Monteiro • Rodin Duru • Sonia Misoup Same • Sephora Edouard • Angèle Murugan • Yasmine Boudissa • Elharif Assoumani • Alicia Silva • Anthony Ivic • Auréane Guillaume • Luigi Pascale • Ronald Osmaïne • Eowynne Béroud • Rayan Bournine • Margot Porta • Manon Broner • Jonas Collet-Dumay • Kasandra Lemaire • Amine Bensassi • Boumediene Ayad • Jessy Compagnon • Nolhan Boutrin • Inès Azzizi • Amandine Maunice • Imelda Lourenco • Yasmine Hammouch • Shael Malik • Julia Majdosz • Sinan Yilmaz • Dilara Sahinol • Jason Mayamona • Ruben De Sousa • Lucie Bonnefon • Solenn Truau • Léane Chatelin • Sarah Dupont • Janet Moujahed • Salssabil Guedidi • Léo Tomasini • Ramatoulaye Sylla • Adrien In • El Yamani Zazoui • Massynissa Hamdis • Quentin Hardy • Shérine Fettal • Samy Hadri • Romain Vincent • Alexane Durand • Yohnie Dzaba • Cécile Rocchi.

mariages

Abderrahim Ben Ijja et Fatiha Lamghani • Aziz Chebab et Sonia Yahiaoui • Sébastien Louis et Nathalie Mercier • Mourad Serrar et Monia Cheykhi • Simon Coste et Aurélie Morère • Frédéric Lamiral et Samira El Farrahy • Jean Sylvestre et Marie Raphose • Pascal Perrière et Caroline Vistosi • Frédéric Jayon et Thi Loan Cao • Daniel Noirot et Marina Daniliouk • Moulay Gourdy et Bahija Jhoury • Pierre Hernandez et Fabienne Hamette • Jean-François Piès et Houda Aissaoui • Judes Guillaume et Gina Guido • Alain Hamila et Kmar Harrouz • Laurent Berrebi et Laetitia Sarfati • Laurent Vautier et Aurélie Janillon • Roger Farhadian et Seta Bezdjian • Lyazid Ouaksas et Sabrina Kaouane • Claude Sanko et Nicole Baquet • David Guidoux et Pascale Le Jeune • El Hassane Moussa et Cherifa Oukhatou • Éric Msika et Sandrine Voyeux • Philippe Leconte et Chantal Tallet • Stéphane Lambre et Céline Plagnol • Jean Etcheberry et Marie-Claude Barrat • Yannick Vayssade et Isabelle Viron • Laurent Michaud et Thi Kieu Do • Martin Pellaton et Sophie Ben Hedi • Nicolas Descaves et Stéphanie Di Cicco • Antonio Fonsêca Pinto et Caroline Decaux • Roland Pavot et Jacqueline Malot • Patrick Merciris et Gladys Loranger • Charles Baltimor et Catherine Gérémy • Patrick Leticée et Alphonse Sylvestre • Frédéric Dos Santos et Laure Thomas • Wilma Jean-Pierre et Gicelaine Pierre-Louis • Laurent Clément-Cottuz et Giuseppina Mangano • Michel Torrente et Carole Peatier • Mohamed Fedouach et Aïcha Chadli • Abdelmalek Amiri et Nora Barni • Diderot Patie et Karine Zenarre.

décès

Agnès Dubois épouse Bannes • Odette Rose • Robert Chantier • Martial Hilger • Daniel Balzac • Armando Gameiro Jorge • Madeleine Sirou veuve Millet • Paul Denécheau • Almene Alphonse • Jean Lottin • Lionel Anger • Simon Lahmi • Dusanka Janicijevic • Fernande Goffin veuve Devenais • Germaine Saurel veuve Homand • Berthille Tavernier veuve Jordan • Megdouda Khemis • Jacques Huet • Carmen Garcia Pardo • Sonia Misoup Same • Georges Prieur • Gilbert Jauberty • Monique Varlet • Baya Rekibi épouse Laouadi • Moïse Hadida • Gabrielle Hurtel épouse Cordier • Jeannine Guy épouse Delatte • Peres Balouka • Jean Barvet • Marguerite Joachim veuve Serre • Roger Marchand • Duc Bui • Yona Betitou • Mauricette Decombe veuve Boudaille • Renée Fuchs veuve Gresser • Alain Coquerel • André Manceau • Pierre Chérel • Djemaa Mahmoudi épouse Mohamedi.



# Programme du Trianon

Du 17 au 23 septembre



**Les temps modernes**  
De Charlie Chaplin, 1936  
**Mer. 17**, 14 h 30,  
**sam. 20**, 14 h 30,  
**dim. 21**, 10 h 30, 15 h



**Depuis qu'Otar est parti**  
De Julie Bertuccelli, 2003  
**Mer. 17**, 16 h 15, 21 h,  
**ven. 19**, 19 h,  
**sam. 20**, 21 h 15, **dim. 21**, 17 h,  
**lun. 22**, 19 h, **mar. 23**, 21 h



**Goodbye Lenin !**  
De Wolfgang Becker, 2003  
**Mer. 17**, 18 h 30, **ven. 19**, 21 h 15,  
**sam. 20**, 16 h 30, **dim. 21**, 19 h 15,  
**lun. 22**, 21 h 15, **mar. 23**, 18 h 30

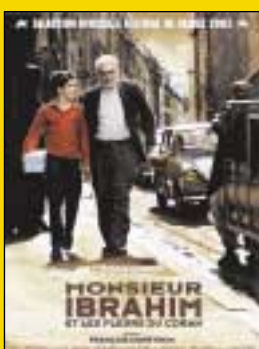


**Niki et Flo**  
De Lucian Pintilie, 2003  
**Sam. 20**, 19 h

Du 24 au 30 septembre



**Loulou et autres loups**  
5 courts métrages  
d'animation, 2003  
**Mer. 24**, 14 h 30,  
**sam. 27**, 14 h 30, **dim. 28**, 15 h



**Monsieur Ibrahim  
et les fleurs du coran**  
De François Dupeyron, 2003  
**Mer. 24**, 16 h, 21 h, **ven. 26**, 19 h,  
**sam. 27**, 16 h, 21 h,  
**dim. 28**, 10 h 30, 19 h, **lun. 29**, 19 h,  
**mar. 30**, 21 h



**Dirty pretty things  
loin de chez eux**  
De Stephen Frears, 2003  
**Mer. 24**, 18 h 30,  
**ven. 26**, 21 h, **sam. 27**, 18 h 30,  
**dim. 28**, 16 h 30, **lun. 29**, 21 h,  
**mar. 30**, 18 h 30

## TARIFS SAISON 2003

Plein tarif : 5,70 €  
Tarif réduit : 4,20 €  
Chômeurs, étudiants,  
retraités, familles nombreuses  
et pour tous le lundi.  
Tarif abonné : 3,90 €  
Abonnement pour l'année :  
7,60 €.  
Tarif groupes : 2,30 €  
Centres de loisirs, établissements  
scolaires, crèches.

**Renseignements et  
réservations groupes :**  
01 48 45 68 53  
**Répondeur-programme :**  
01 48 44 57 52

Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre



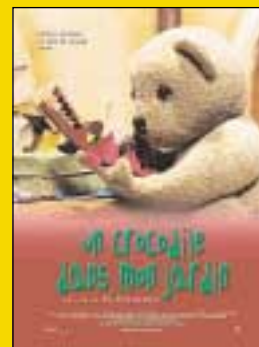
**Le royaume des chats**  
De Hiroiyuki Morita, 2003  
**Mer. 1<sup>er</sup>**, 14 h 30,  
**sam. 4**, 14 h 30,  
**dim. 5**, 15 h



**Bruce tout puissant**  
De Tom Shadyac, 2003  
**Mer. 1<sup>er</sup>**, 16 h 15, 21 h,  
**ven. 3**, 18 h 45,  
**sam. 4**, 16 h 15, 21 h,  
**dim. 5**, 10 h 30, 19 h 30,  
**lun. 6**, 18 h 45, **mar. 7**, 21 h



**Raja l'Africaine**  
De Jacques Doillon, 2003  
**Mer. 1<sup>er</sup>**, 18 h 30, **ven. 3**, 21 h,  
**sam. 4**, 18 h 30, **dim. 5**, 17 h,  
**lun. 6**, 21 h, **mar. 7**, 18 h 30



**Un crocodile  
dans mon jardin**  
De Co Hoedeman, 2003  
Horaires non communiqués,  
téléphoner au 01 48 44 57 52